



Méchante belle-mère, que puis-je faire ???

Par **cocoalex85**, le **31/08/2009** à **18:51**

Bonjour,

je viens chercher vers vous quelques conseils.

Je suis divorcée depuis septembre 2008, j'ai eu 3 enfants (11 ans, 8 ans et 5 ans) avec mon ex-mari. Jusqu'ici tout se passait très bien, j'ai la garde de mes enfants, j'ai refait ma vie, et avec mon ex-mari aucune difficultés, on pouvait discuter, s'arranger pour les enfants, bref tout allait bien !!! Puis il y a 3 mois il a rencontré une femme, avec qui il a emménagé au bout de 2 mois sans trop la connaître et là , CATASTROPHE !!!!

Il a eu les enfants 4 semaines pour les vacances et ça s'est très mal passé. Elle a commencé par dire à mes enfants que leur vêtements étaient moches, et donc mon ex m'a ramené les sacs de fringues en prétextant que s'était trop petit, alors que je venais de les acheter, mais m'a fille de 8 ans m'a expliqué que c'était elle qui avait dit que c'était moche. Puis elle s'en est pris à mon fils de 11 ans allant le traiter de petit connard et de petit salaud parce qu'il n'a pas essuyé la table un matin, et en plus pour le punir , elle a refusé de lui laver son linge tout le reste des vacances prétextant qu'il avait menti !!! Elle prends sa douche avec mes filles de 8 et 5 ans !!!! Mon fils a été puni de console, de sorties, pour tout un tas de raisons...Bref une sale belle-mère.

Le problème dans tout ça , c'est que mon ex-mari cautionne tout !!! il trouve ça normal et me dit qu'ils élèvent les enfants comme ils veulent quand ils sont chez eux !!! Plus moyen de discuter avec lui , il est complètement fermé, agressif, insultant Il m'a même dit qu'ils allaient réclamer la garde des enfants pour ne plus avoir à payer la pension alimentaire, toucher les allocs, et en plus que je leur verse une pension !! Je précise qu'ils sont tous les 2 au chômage et vive dans un appartement HLM. Il me verse une pension de 360 € pour les 3 enfants quand il peut !

Résultat des courses : mon fils ne veut plus aller chez son père, ma fille de 8 ans veut voir son père mais angoisse à l'idée d'y aller. Il n'y a que la petite de 5 ans qui elle se rend moins

compte de se qui se passe et qui du coup ne se pose aucune question, et tant mieux !
Qu'en pensez-vous ? Que me conseillez-vous de faire ? Je suis un peu perdue ? Dois-je
consulter une assistante sociale ou mon avocate ? Dois-je obliger les enfants a y aller ? Tous
les conseils seront bon a prendre.
Merci d'avoir pris le temps de me lire, car j'ai étai longue mais il fallait que je vous explique
pour bien comprendre.